N° 4 — CXXI^me Année | Un numéro : 5 c. | Mercredi 6 Janvier 1886.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉDACTION : Rue du Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies et anonymes ne sont pas acceptées

On s'abonne à toute époque

BUREAUX : Rue du Temple-Neuf, 3

Les annonces remises au bureau avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

Paraissant tous les jours, excepté le Dimanche.

LES PRINCIPALES AGENCES SUISSES ET ÉTRANGÈRES SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La feuille prise au bureau .	8 —	4 50	2 50
» rendue franco. .	10 —	5 50	3 —
Union postale, par 1 numéro	24 —	12 50	6 50
» par 2 numéros	17 —	9 —	5 —

Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 cent. en sus.

CHEMINS DE FER

DÉPARTS POUR								ARRIVÉES DE
5 47	7 42	8 37	10 53	2 —	3 41	4 55	7 42	BIENNE
5 —	7 10	11 20	11 35	—	4 12	7 53		LAUSANNE
5 12	8 13	12 13	—	—	5 23	8 02		PONTARLIER
—	7 50	12 17	—	—	4 15	8 20		LOCLE

ARRIVÉES DE							
6 55	7 42	10 —	11 13	2 25	3 57	5 15	7 42	9 10
7 30	10 45	3 36	5 43	7 20	9 55			
7 10	8 30	3 —	6 50	—	11 —			
7 —	10 48	3 15	—	7 27	—			

BATEAUX A VAPEUR

9 h. — matin	4 15 soir	MORAT	8 30 matin / 3 h. 45 soir
Le mercredi : 8 h. 55 m.	3 50 soir	ESTAVAYER	8 40 matin / Le mercredi : 3 h. 05 s.

ANNONCES

CANTONALES		NON CANTONALES	
De 1 à 3 lignes . .	0 50	La lig. ou son espace	0 15
» 4 à 5 » . .	0 65	—	
» 6 à 7 » . .	0 75	Réclames	0 25
» 8 lig. et au-delà, la ligne . . .	0 10	Avis mortuaire, minimum	2 —
Répétition. . . .	0 8	Adresse au bureau.	0 50

Annonce tardive et lettres noires, 5 centimes la ligne de surcharge. Encadrement, 50 c. en plus. Dans la règle, les annonces se paient d'avance ou par remboursement.

Bulletin Météorologique. — JANVIER.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempér. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
2	+ 2.7	+ 0.6	+ 5.4	724.1		var.	faibl.	clair
3	+ 1.8	+ 0.4	+ 2.3	722.6		»	«	cou.

OBSERVATOIRE DE CHAUMONT

2	+ 3.2	+ 0.2	+ 4.8	669.6	0.8	O	faibl.	cou.
3	+ 4.0	+ 0.6	+ 6.2	670.7		»	»	clair.

NIVEAU DU LAC : 429 m. 96.

Extrait de la Feuille officielle

— Faillite de la maison de commerce Ditisheim-Ullmann, confection de vêtements sur mesure, établie à Neuchâtel, ainsi que celle du chef de cette maison, dame Pauline Ditisheim-Ullmann, femme de Ditisheim, Jaques, née le 20 mai 1855, originaire de Belfort (Haut-Rhin, France). Inscriptions au greffe du tribunal civil de Neuchâtel, jusqu'au lundi 8 février 1886, à 5 heures du soir. Tous les créanciers de cette masse sont en outre péremptoirement assignés à comparaître devant le tribunal de la faillite, qui siégera dans la grande salle de l'hôtel de ville de Neuchâtel, le mardi 16 février 1886, dès les 9 heures du matin, pour suivre aux opérations de cette faillite.

— Par jugement en date du 30 décembru 1885, le tribunal civil du district du Locle a prononcé la faillite :

1° De la société en nom collectif Frédéric Ganière et fils, établie au Locle, et celle de chacun des deux associés, savoir :

2° Du citoyen Ganière, Frédéric, fils de Frédéric, né le 1er octobre 1825, veuf de Jenny-Marianne née Bornand, originaire des Ponts, horloger, domicilié au Locle ;

3° Du citoyen Ganière, Gustave-Arthur, fils du précédent, époux de Eva née Haldimann, horloger, aussi domicilié au Locle.

Inscriptions au greffe du tribunal civil du Locle, jusqu'au 6 février 1886, à 3 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le tribunal de la faillite, qui siégera à l'hôtel de ville du Locle, dans la salle ordinaire de ses audiences, le samedi 13 février 1886, dès 9 heures du matin.

— Faillite du citoyen Brandt, Camille, fils de Fritz, né le 10 décembre 1858, originaire du Locle, cultivateur, domicilié Vers-chez-Dubois , au Mont-de-Buttes. Inscriptions au passif de cette masse au greffe du tribunal du Val-de-Travers, à Môtiers, jusqu'au lundi 8 février 1886, à 11 heures du matin. Liquidation des inscriptions devant le tribunal, qui siégera à l'hôtel de ville de Môtiers, le mardi 9 février 1886, dès 9 heures du matin.

— Faillite de Glardon, Auguste, époux de Anna née Bornand, anciennement capitaine aux gardes-frontières fédéraux, domicilié au Locle. Inscriptions au greffe du tribunal civil du Locle, jusqu'au 6 février 1886, à 3 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le tribunal de la faillite, qui siégera à l'hôtel de ville du Locle, le samedi 13 février 1886, à 2 heures de l'après-midi.

— Bénéfice d'inventaire de dame Justine Benay née Châtelain, veuve en premières noces de Wuillemin, Jules-Auguste, et épouse en secondes noces de Benay, Claude-Louis-Auguste, quand vivait domiciliée à la Chaux-de-Fonds, où elle est décédée le 19 décembre 1885. Inscriptions au greffe de la justice de paix du dit lieu, jusqu'au vendredi 5 février 1886, à 2 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le juge, qui siégera à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds, le lundi 8 février 1886, dès 9 heures du matin.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

Mise de Chédail

Pour cessation de bail, M. Collet-Gilliard, à Fiez, près Grandson, vendra en mises publiques, dès 9 heures du matin, *les 4 et 5 février : 26 têtes* de bétail, telles que vaches, génisses, bœufs, et *4 bons chevaux* de trait, ainsi qu'un grand choix de harnais, chars, charrues, herses et tout un attirail d'outils et meubles concernant un train de campagne.

Le mobilier et les outils se miseront le *jeudi 4*, et le bétail le *vendredi 5 février*.

Long terme pour le paiement.

ANNONCES DE VENTE

A bas prix un **cheval de trait** âgé, bon pour de petits travaux ou pour la **boucherie.** S'adr. Serrières n° 62.

A vendre

Entrepôt, Salle de vente, 21, Faubg. du Lac.

Une couveuse complète comprenant : Sucubateur, éleveur, lampe à mirer, gaveuse ; le tout en parfait état.

Une vitrine contenant oiseaux et animaux parfaitement bien empaillés.

Le tout à prix excessivement bas.

615 A vendre une vache fraîche et un cheval bon pour le trait et la course. Le bureau du journal indiquera.

A vendre chez Henri Muller, ébéniste, rue des Fausses-Brayes, une table ronde, un fauteuil et une pendule.

Madame veuve Reymond-Durussel informe le public qu'elle a repris le *magasin d'épicerie, Ecluse n° 21,* tenu jusqu'ici par Mme Hirschy.

Elle espère, par des marchandises de bonne qualité et des prix réduits, mériter la confiance qu'elle sollicite.

MEYER-BURGER et Ce

Rue de la Place d'Armes

Dès aujourd'hui, nous vendons les échantillons ainsi qu'une partie de tapis de laine, avec une réduction de 10 à 20 %.

A vendre un fort cheval, chez Jean Roulet à Corcelles.

LIQUIDATION DÉFINITIVE

Pour cause de cessation de commerce, on offre à vendre toutes les marchandises restant encore aux caves de la rue de la Collégiale, savoir :

	Fr. Ct.
Bordeaux en pièces, année 1874, fût perdu,	250 —
Idem, en bout., 1874, verre perdu,	1 50
Bourgogne en pièces, fût perdu,	200 —
Beaujolais en pièces, fût perdu,	180 —
Idem en bouteilles, verre perdu,	— 70

Vins ouverts.

(Par quantité d'au moins 15 litres)

Roussillon,	le litre,	60
Dalmatie (Spalato)	»	55
Mâcon,	»	50
Arbois,	»	45

Vins en bouteilles.

		Fr. Ct.
Pomard,	verre perdu,	1 80

Liqueurs spiritueuses.

Rhum, la bouteille, verre perdu,	1 —
Bitter, la bouteille, »	1 —
Eau-de-vie de lie, le litre, ouvert,	1 20
Eau-de-vie de marc, le litre, ouvert,	1 —

Bon vin ordinaire, blanc depuis 25 cent. le litre, rouge depuis 35 cent. pris à la cave et par 15 litres au moins, dans les vases de l'acheteur. Au-dessus de 100 litres les fûts restent à l'acheteur avec une augmentation de 2 centimes par litre ; et au-dessus de 200 litres les fûts sont cédés sans augmentation de prix.

Même adresse : une quantité de futailles depuis 100 à 600 litres, ainsi que des laigres.

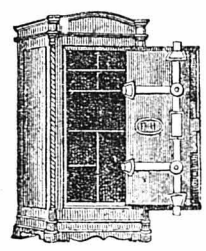

F. HALDENWANG

BOINE 10, **NEUCHATEL**

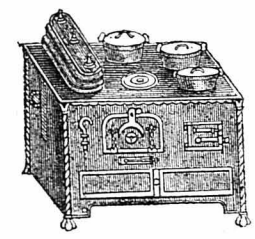

Coffres-forts ayant obtenu les plus hautes distinctions aux expositions.

POTAGERS ÉCONOMIQUES

construits avec le plus grand soin et les meilleurs matériaux.

Occasion : F. HALDENWANG est chargé de la vente de grandes armoires en fer presque neuves, de vieux coffres et de quelques potagers peu usagés à très bas prix.

LES

FARINES LÉGUMINEUSES PURES

de A. SCHNEEBELI & Ce, à Affoltern a. Albis

se recommandent **d'elles-mêmes.**

Goûtez, confrontez, lisez les attestations.

Dépôt : Ch. Petitpierre, Neuchâtel. (M. 5014 Z.)

J. BARRELET, BEVAIX

CAFÉS TORRÉFIÉS

par un procédé spécial.

USINE A VAPEUR

THÉ POPPÉ

PECTORAL ET RAFRAICHISSANT, ANTISPASMODIQUE ET ANTIGLAIREUX

1 franc la boîte.

Arrêter la toux, enrayer les douleurs qui envahissent la poitrine, guérir comme par enchantement la grippe et tant d'autres affections dont l'origine engendre de graves maladies, suspendre promptement les accidents de l'asthme et de toutes espèces d'irritation des bronches, prévenir le délabrement des voies digestives, dissoudre les glaires, telles sont les propriétés essentielles du thé Poppé. (H-15-X)

Dépôt général, pharmacie **F. Poppé, à Genève,** et dans les pharmacies et drogueries. A **Neuchâtel,** pharm. Bourgeois ; au **Locle,** pharm. Theis ; à la **Chaux-de-Fonds,** pharm. Bech ; à **Yverdon,** pharm. Gétaz.

CREVASSES

gerçures, brûlures, engelures entamées, dartres, feux du visage, varices, plaies, rapidement cicatrisées avec la véritable **GELÉE SICCATIVE GOLLIEZ** à la marque des deux palmiers. **Le flacon 1 fr. Par poste, 1 fr. 20.** Pharmacie du Haut, à Morat, et les pharmacies. (H-7758-X)

Les grosses

Oranges de Palestine

sont arrivées au **Bazar de Jérusalem**
Prix : 50 et 60 cent. pièce.

Il arrivera aujourd'hui au magasin *SEINET*, rue des Epancheurs 8 :

100 beaux lièvres frais

offerts à *70 cent.* la livre.

GUÉRISON PARFAITE

DES MAUX DE DENTS

par l'Elixir de J.-L.-F. Girard
Chimiste à Marseille.

Ce précieux spécifique supprime instantanément la douleur la plus violente. Il est souverain dans les cas si fréquents d'inflammation de gencives et son emploi habituel, sans l'adjonction d'aucune poudre, préserve le système dentaire de toute maladie.

Prix des flacons : 1 fr., 2 fr. et 3 fr.

En vente à *Neuchâtel,* chez M. Fritz Verdan, rue de l'Hôpital ; à *Fleurier,* chez MM. Roz-Lequin et Cᵉ.

LIQUIDATION

CHEZ

J. CHEVALLIER
Mécanicien
Rue des Epancheurs 8
NEUCHATEL

Encore un très beau choix de machines nouvelles, à pied et à main, à très bas prix.

P. GUILLET

annonce à l'honorable public de Neuchâtel qu'il vient d'ouvrir, rue J.-J. Lallemand, nº 1, un débit de lait, beurre et fromage, légumes et saucisses de la Brévine. Il espère, par un service propre et des marchandises de 1re qualité, mériter la confiance qu'il sollicite.

A remettre tout de suite

pour cause de santé, un petit commerce bien situé et jouissant d'une bonne clientèle. S'adr. au bureau de la feuille. 606

FORMULAIRES DE BAIL A LOYER

rédigés d'après le Code fédéral des obligations
grand et petit formats. Prix : 20 centimes.
En vente au bureau de ce journal.

VindeVial

Tonique Analeptique Reconstituant

LE TONIQUE le plus énergique que doivent employer Convalescents, Vieillards, Femmes et Enfants débiles et toutes les Personnes délicates

Au Quina Suc de Viande Phosphate de Chaux

COMPOSÉ des Substances absolument indispensables au Développement de la Chair musculaire et des Systèmes nerveux et osseux

Le **VIN DE VIAL** est l'heureuse Association des Médicaments les plus actifs pour combattre l'Anémie, la Chlorose, la Phthisie, la Dyspepsie, les Gastrites, Gastralgies, la Diarrhée atonique, l'Age critique, l'Etiolement, les longues Convalescences, etc. En un mot, tous ces états de Langueur, d'Amaigrissement, d'Epuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours fatalement prédisposés.

LYON, Pharmacie J. VIAL, 14, rue de Bourbon, LYON

Dépôt à Neuchâtel chez **M. BOURGEOIS**, pharmacien.

Bitter ferrugineux au quinquina

Une bouteille à 2 fr. 50 suffit pour combattre avec succès l'appauvrissement du sang, l'anémie et la faiblesse de l'estomac. Pharmacie Fleischmann, Grand'rue 8.

4711 EAU de COLOGNE ayant obtenu le premier prix à toutes les Expositions,
reconnue la meilleure qualité
pour la richesse, la force et la suavité de son parfum.

4711 Savon à la glycérine très apprécié par les gens distingués.

Se trouvent dans tous les bons magasins de parfumerie.

Chez VICTOR RIESER

fabricant de sécateurs
à Corcelles, près Neuchâtel

Sécateurs en **tous genres** et à tous prix.
Serpettes pour vignerons.
Les réparations seront faites promptement et avec soin.
On ne traite pas le dimanche.

DÉPOTS DE

MATÉ

de L. JEANNERET, à Neuchâtel.

Café de la Croix-Bleue. Epicerie Alf. Zimmermann, Dessoulavy, Morthier, succ. de F. Calame, Porret-Ecuyer, Gacond et Mᵐᵉ Hurni.

Le Maté possède les mêmes propriétés que le thé et le café mais il n'agit pas sur le système nerveux.

A LOUER

A louer pour le 24 mars un logement de trois chambres, cuisine, galetas et cave. S'adresser Grand'rue 2, au second.

A louer tout de suite un petit logement pour une ou deux personnes tranquilles, chambre, cuisine et eau. S'adresser rue Dublé, nº 2, premier étage.

A louer rue du Rateau 1 ou rue du Seyon, un grand et un petit logement, tous deux complétement remis à neuf. S'adresser au 3me étage de la même maison.

A louer pour St-Jean prochain, un logement de 4 pièces, cuisine et dépendances nécessaires, rue St-Maurice nº 11, 2me étage. S'adr. rue St-Honoré 10.

Place pour un coucheur, au 1er étage, chambre chaude. Prix : 8 fr. par mois. S'adr. au concierge des Salles de Conférences.

A louer une chambre meublée, se chauffant, pour un monsieur. Rue St-Maurice 5, au 1er.

A louer pour la St-Jean, à l'Ecluse, un logement de quatre chambres et dépendances. S'adresser à M. Alfred-Louis Jacot, agent d'affaires.

A louer un logement de 2 chambres et cuisine. Industrie 27, au second.

A louer une chambre meublée, rue J.-J. Lallemand 7.

A louer une jolie chambre meublée, avec pension si on le désire. S'adresser rue du Concert 6, au 2ᵉ.

A louer pour St-Jean un logement de 7 chambres, au Faubourg du Château 17. S'adresser au rez-de-chaussée.

A louer tout de suite un beau logement de 4 pièces avec dépendances, à l'Evole nº 3, au 3ᵐᵉ. Belle vue sur le lac et les Alpes. S'adresser chez M. Ed. Huguenin, Tertre 4.

A louer pour St-Jean 1886, deux beaux logements de 5 chambres et dépendances, rue J.-J. Lallemand. S'adresser de 2 à 4 heures après midi, même rue nº 7, au rez-de-chaussée.

A louer tout de suite un appartement au troisième étage, composé de cinq pièces, cuisine, chambre à serrer, galetas, cave. Prix : 650 francs. S'adresser maison Bracher, rue du Seyon 7.

A remettre dès maintenant un appartement de six pièces et dépendances, rue de l'Orangerie nº 8, 2ᵉ étage ; un dit de 7 pièces et dépendances, Evole nº 17, 3ᵉ étage. S'adresser à M. Borel-Courvoisier, rue du Musée.

A louer, pour St-Jean 1886, un appartement de 6 pièces, cuisine et dépendances. S'adresser à M. Ch. Barbey.

A louer tout de suite une petite chambre meublée. S'adresser rue de l'Hôpital 18, 2ᵉ étage.

A St-Aubin, deux logements à louer tout de suite, l'un propre pour charpentier ou état analogue.

Trois maisons à vendre dans le même village.

S'adr. à Fritz Stauffer, propriétaire, à St-Aubin.

ON DEMANDE A LOUER

616 On demande à louer, en ville, un magasin bien situé, ou un local pouvant être utilisé à cet effet. Adresser les offres au bureau de la feuille, sous les initiales L. B. 140.

OFFRES DE SERVICES

Une jeune fille de Glaris qui sait passablement le français, cherche une place pour faire un petit ménage ou comme cuisinière dans un café. S'adr. rue des Poteaux 2, second étage.

Une fille allemande bonne cuisinière, cherche une place au plus tôt ; bon certificat. S'adresser rue de la Côte, nº 3.

604 Un valet de chambre d'âge mûr, qui connaît bien le service de table et d'appartement, muni de bonnes références, cherche une place dès maintenant. Le bureau de la feuille indiquera.

28 FEUILLETON

LE SECRET
DE L'ABBÉ CÉSAIRE

Par LÉON DE TINSEAU

— Encore, mon père, faudrait-il savoir si miss Wood aime cet homme. J'ai quelques raisons d'en douter. Elle m'a dit....

— Elle l'adorera comme un Dieu s'il lui offre son nom. Connais-tu une femme au monde qui résisterait à une preuve d'amour semblable ?

— Non, c'est vrai ! dit Maurice, les yeux brillants.

— Mon ami, mon cher enfant, si tu veux voir la fin de ma vie heureuse et ma mort tranquille, tâche que ce rêve s'accomplisse. Tu connais Vincent plus que je ne le connais. Ne pourrais-tu pas ?....

— Si vous me permettez de vous conseiller, mon père, il faut avant tout que miss Wood, je veux dire mademoiselle Delcourt, soit consultée. Serait-il prudent de se résoudre à des révélations si graves sans être sûr qu'elles ne seront pas en pure perte ?

— Tu as raison, mille fois raison. Mais comment supposer que nous trouverons chez cette jeune fille une hésitation quelconque ? Marquise de Montrupert et plus de cent mille livres de rente ! Tout le monde dira que Vincent est fou ! Ah ! voilà une folie que je comprends ! Quelle femme, quelle charmante et surtout quelle bonne femme ! Allons ! je la verrai aujourd'hui même. Mon Dieu ! quelle matinée !

Quelques heures plus tard, M. des Touches sonnait au presbytère de Saint-Eutrope. Lorsque la vieille Justine vint ouvrir, il la regarda quelques instants sans songer à lui adresser la parole. Ainsi, depuis des années, il avait été reçu cent fois, peut-être, par cette servante qui savait tout ! Il cherchait à reconnaître, sous ce visage ridé et jauni, les traits du témoin à qui, jadis, il avait fait lever la main devant le Christ et qui s'était parjuré pour sauver l'honneur de sa maîtresse et sa propre vie ! Que de remords, que d'angoisses avaient laissé leur trace sur ce front dévasté ! Du moins, la malheureuse avait réparé de son mieux le mal causé par elle. Le président en eut pitié et, avec un léger frémissement dans la voix, il s'informa de l'abbé Césaire. Le prêtre était dehors, occupé à visiter ses malades.

— Je voudrais, dit le vieux magistrat, parler d'une affaire à.... miss Wood.

Bientôt Marie entra dans le modeste parloir où elle apporta l'illumination de sa grâce et de sa jeunesse. Elle avait changé, depuis un mois ; mais sa beauté, plus mystique et plus grave était plus saisissante encore.

A son approche, le président se leva avec une sorte de respect qui étonna celle qui en était l'objet. D'un regard voilé par l'émotion, il considérait la fille de Delcourt, debout devant lui. Pauvre enfant ! Vingt ans plus tôt, il se souvenait d'avoir vu comme la copie de ce charmant visage, les mêmes grands yeux, superbes, rougis par les jours de larmes et les nuits d'insomnie, les mêmes traits nobles et expressifs, ravagés par la plus cruelle des tortures. Il était alors, lui, vêtu de la robe rouge et assis sur le fauteuil du juge. La femme pleurait sur le banc des accusés, à côté du père de celle qui souriait là. Malheureuse ! Elle n'y était pas restée longtemps. A bout de forces, elle avait dû quitter le prétoire pour n'y jamais revenir. Ah ! comment, dès la première minute, n'avait-il pas été frappé de la ressemblance ?

Etonnée du silence qui régnait, Mary crut devoir parler la première à l'hôte qu'elle était chargée de recevoir.

— J'espère que vous allez tous bien, dit-elle d'une voix qui tremblait un peu. Que fait ma chère Sabine ? Je compte l'embrasser encore avant mon depart.

— Vous l'embrasserez bientôt. Quant à votre départ.... qui sait ? Avez-vous hâte d'être loin de nous ?

Sans répondre, Marie baissa ses longs cils et parut occupée à lisser les plis de sa robe.

— Je comprends, continua le président, ce que vous avez souffert dans ma maison, car vous avez l'âme fière. Mon enfant, voulez-vous tendre la main au vieillard qui vous prie de lui pardonner ?

Avec un geste plein d'effusion, l'orpheline prit la main qui lui était offerte et la porta à ses lèvres.

— Vous pardonner ! dit-elle. Je n'ai qu'à vous remercier. Je n'oublierai jamais ce que vous avez été pour moi.

— Peut-être aurez-vous besoin de vous en souvenir un jour. Ne me regardez pas avec ces yeux effrayés. Pour le moment, nous n'avons à parler que de choses heureuses. Je viens m'entretenir

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur, à Paris.

Une jeune fille de 17 ans, qui sait l'allemand et le français, cherche à se placer pour garder des enfants ou pour faire un ménage. S'adresser Boine nº 18, au 3me étage.

Plusieurs bonnes domestiques désirent se placer tout de suite en ville. Bureau de Placement, Concert 6.

Une fille fidèle cherche à se placer tout de suite. Placard 2, au premier.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On demande hors de ville, pour le 15 janvier, une fille âgée d'environ 25 ans, bien recommandée, propre et intelligente, aimant les enfants. S'adresser à Mme Geppert, Ecluse nº 5.

On demande tout de suite une fille de confiance, qui sache faire un bon ordinaire. S'adr. Grand'rue nº 4, au second.

On demande pour tout de suite une bonne domestique. Se présenter Evole 11.

617 On demande une jeune fille de langue française, sachant très bien coudre et se rendre utile dans la maison. Adresser les offres ainsi que le gage demandé sous chiffres S. V. 23, au bureau de cette feuille.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

On cherche pour un pensionnat de demoiselles une **institutrice** de langue française, protestante, ayant été dans un pensionnat en Angleterre. S'adr. avec détails à **Mme Trolliet,** Château de Marmand, Vaud. (O. 6947 L.)

Une demoiselle suédoise cherche une place dans une famille, soit auprès des enfants, soit comme aide de la dame de la maison. Désirant avoir l'occasion de se perfectionner dans le français, elle ne demanderait aucune rétribution.

Pour tous renseignements s'adresser à Mlles Guillaume, Saars 3.

Place offerte

Une jeune fille de bonne famille trouverait, sous de favorables conditions, à se placer dans une famille à Lucerne pour apprendre à coudre la chemiserie et faire les habillements de garçon ; elle pourrait avoir des leçons d'allemand dans la maison.

Les frais de nourriture et de logement sont à sa charge. Inutile de se présenter sans bonnes recommandations. S'adresser à Pierre Hæfliger, 47, rue de Zurich 47, à Lucerne.

Un mécanicien en petit volume ou un ouvrier armurier, sachant bien limer et connaissant parfaitement le travail de tourneur à la main et au support fixe, trouverait du travail tout de suite chez **J. Honauer, à Altdorf.**

APPRENTISSAGES

On cherche à placer un garçon de 14 ans, de la Suisse allemande, qui aura fini ses classes au mois d'avril, comme apprenti chez un ***bon peintre,*** où il pourrait bien apprendre ce métier, ainsi que la langue française. Adresser les offres à Richard Guebler, à Wyl (St-Gall).

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Perdu le Jour de l'An, de la Grand'rue au Palais Rougemont, un châle en laine brun grenat. Le rapporter, contre récompense, rue de la Serre 5, au 3e.

AVIS DIVERS

Les Bureaux de la NATIONALE sont transférés provisoirement route de la Gare 21. H-3-N

Société de Zofingue

MM. les vieux Zofingiens sont prévenus que la séance en commun avec les membres actifs aura lieu aujourd'hui, 6 janvier, à 8 heures à la Tonhalle.

Échange

La soussignée désirerait placer son fils, âgé de 15 ans, dans une honorable famille de Neuchâtel. Elle prendrait en échange un garçon ou une fille du même âge pour apprendre l'allemand. Soins maternels. Bonnes écoles. Adresser les offres à Mme veuve Adolf Frey, vis-à-vis de la Poste, à Olten.

Café-restaurant Léon BENGUEREL

successeur de J. STOCK

GRAND'RUE 10, NEUCHATEL

Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il vient de remettre la suite de son café-restaurant à M. Léon Benguerel.

Il recommande vivement son successeur à la bienveillance de son ancienne clientèle.

J. STOCK.

Me référant à l'article ci-dessus, j'ai l'avantage de me recommander à la clientèle de l'ancien restaurant Stock et au public en général.

Consommations de première qualité, service prompt et soigné.

LÉON BENGUEREL

précédemment desservant au restaurant du Mail.

613 Un jeune Monsieur anglais désire donner encore quelques heures d'**anglais.** Prix modéré. Le bureau d'avis indiquera.

La Maison BOUVIER FRÈRES a l'honneur d'informer le public, qu'à partir du 1er janvier 1886, elle a remis le dépôt général de ses vins mousseux pour la vente au détail, à M. Ch. SEINET, négociant, rue des Epancheurs, en ville.

Salle des Concerts — Neuchâtel

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE

Samedi 9 janvier 1886, à 8 heures précises du soir

DEUXIÈME CONCERT

avec le concours de

M. Anatole BRANDOUKOFF

violoncelliste

et de l'**Orchestre de Berne,** sous la direction de M. KOCH, maître de chapelle.

PROGRAMME :

PREMIÈRE PARTIE

1° **Symphonie militaire** en *sol majeur*, pour orchestre. **Allegro, Allegretto. Menuet. Finale** . . . . . *Haydn.*

2° **Dans la Forêt**, suite pour violoncelle, exécutée par M. Brandoukoff, avec accompagnement d'orchestre. . . . . *Popper.*
1) Entrée. 2) Danse des Gnomes. 3) Recueillement. 4) Ronde. 5) Fleur d'automne. 6) Retour.

SECONDE PARTIE

3° **Sérénade nº 2** en *fa majeur*, pour instruments à cordes (Allegro moderato, Valse, Marche) . . . . . *Volkmann.*

4° *a)* **Skaska**, légende pour violoncelle, avec accompagnement d'orchestre . . . . . *Brandoukoff.*
b) **Gavotte,** pour violoncelle avec accompagnement de piano . *Fitzenhagen.*
c) **Spinnlied,** » » » » . *Popper.*
Exécutés par M. Brandoukoff.

5° **Ouverture de « Faust »**, pour orchestre . . . . . *R. Wagner.*

PRIX DES PLACES :

Premières galeries et loges grillées, 3 fr. 50. — Parterre, 2 fr. 50.
Secondes galeries, 1 fr. 50.

VENTE DES BILLETS

La vente des billets aura lieu :

Pour les Actionnaires :

Le **vendredi 8 janvier**, de onze heures à midi, dans la **Petite salle des Concerts.**

Pour le public non-souscripteur :

1° **Dès le vendredi à 2 heures,** jusqu'au samedi soir, au magasin de musique **Sœurs Lehmann.**

2° Le soir du concert, à l'entrée de la salle.

Le troisième concert de la Société aura lieu le jeudi 28 janvier.

Avis médical

Monsieur le Docteur A. Cornaz fils s'établit Terreaux 7, second étage.

Consultations tous les jours de 3 à 4 heures, le dimanche excepté.

L'école Frœbel et classe préparatoire

pour les 5me et 4me classes du Collége est transférée **rue St-Honoré, nº 18, au rez-de-chaussée.**

On recevrait encore un certain nombre d'élèves de l'âge de 3 à 8 ans dès la rentrée : 5 janvier.

Se recommande au mieux,

Mlle P. WURTHNER,

successeur de Mlle M. Huguenin.

Changement de domicile

Mlle Marthe prévient ses abonnés et le public en général, que son ***Cabinet de lecture*** sera transféré, dès le 2 janvier 1886, aux Terreaux nº 7. Les conditions d'abonnement seront les mêmes que par le passé, c'est-à-dire :

Pour un an, fr. 15.
» six mois, » 8.
» trois mois, » 4»50.
» un mois, » 1»50.

On loue aussi des volumes anciens à 10 cent. pour 3 ou 4 jours. Les nouveautés à 10 cent. par jour. Les abonnés du dehors ont droit à 4 ou 5 volumes à la fois, le port à leur charge.

Bischöfliche Methodistenkirche.

RUE DE L'HOPITAL 6.

Jeden Sonntag Morgen 9 1/2 Uhr, Predigt. — Abends 8 Uhr, Evangelisationsversammlung.

Jeden Dienstag Predigt und Montag Gebetstunde.

---

avec vous d'un projet qui vous concerne. Ah ! si vous saviez combien je souhaite de le voir réussir ! Si vous saviez combien votre bonheur m'occupe !

M. des Touches s'exprimait avec tant de chaleur que la jeune fille le regarda avec étonnement.

— Vous me donnez l'exemple du calme, dit-il ; mais un temps viendra où vous comprendrez.... Enfin, voici de quoi il s'agit. Vous n'êtes pas sans savoir l'impression que vous avez produite sur le marquis de Montrupert. J'ai des raisons de croire qu'un mariage entre vous est possible. Vous entendez bien, j'ai dit : possible. Ne laissez donc pas votre imagination aller trop vite, de crainte d'une déception.

— Oh ! répondit Marie en souriant, cette déception-là n'est pas à craindre. Je refuserais M. de Montrupert, quand même il serait ici pour me faire sa demande en personne.

— Ma foi ! c'est qu'il y est, ou peu s'en faut. A ne vous rien cacher, je me présente ici comme son ambassadeur. Vous avez là une chance unique, mon enfant.

— Je suis deux fois flattée, par l'offre et par celui qui me l'apporte. Mais ma réponse est toujours la même.

— Vous m'affligez beaucoup. Non seulement Montrupert est très riche ; il est seul et entièrement libre. Or, en France, on n'a pas les idées anglaises sur le mariage, et un père montre souvent des.... exigences.... sur la.... situation....

— Je vous comprends, dit mademoiselle Delcourt en secouant tristement la tête. Mais tout cela ne fait rien. Jamais je n'épouserai le marquis.

— Ah ! j'y songe ! vous vous croyez liée par un sentiment de délicatesse et vous vous souvenez de certaines choses ? Eh bien ! sachez que ce mariage nous comblerait tous de joie, à commencer par Sabine qui a pour Vincent un éloignement extraordinaire. C'est sous mon toit que votre fiancé viendrait vous chercher, et c'est moi qui vous servirais de père pour vous conduire à l'autel. Cela doit vous rassurer, il me semble.

— Puisque vous me parlez comme un père, dit Marie, les yeux pleins de larmes, ne me torturez pas plus longtemps. Je n'aime pas M. de Montrupert ; je ne l'épouserai pas.

— Je devine que votre cœur ne s'appartient plus, mon enfant, et je n'insisterai pas davantage. Mais je ne tiens pas votre refus pour définitif. A votre âge on est porté à prendre les amourettes pour des sentiments sérieux et durables. Consultez l'abbé Césaire et qu'il me fasse connaître votre dernier mot.

— Mon dernier mot ! le voici. Je retourne à Roehampton. J'y serais déjà si l'on n'eût exigé de moi que j'attendisse votre retour ; je comprends maintenant pourquoi. Ah ! comme vous êtes tous bons ! Mais vous n'êtes que des hommes et vous ne pouvez faire des miracles. Le bonheur, pour moi, en serait un.

— Quand partez-vous ? demanda le président, chez qui un accablement profond avait succédé à l'exaltation qui l'agitait depuis le matin.

— Je partirai le plus tôt possible. Demain, si vous le permettez, j'irai dire adieu à Sabine.

— Ah ! s'écria le vieillard, j'étais venu plein d'espérance et je retourne désolé. Fille cruelle ! pourquoi ne voulez-vous pas être heureuse ?

(*A suivre.*)

Salle circulaire du Gymnase, Neuchâtel

Les jeudi 7, lundi 11, jeudi 14 et lundi 18 janvier 1886, à 5 heures,

Trois Conférences littéraires

sur le

Roman naturaliste contemporain

et une

SÉANCE DE POÉSIE

données par

M. JULES CARRARA

de Genève.

Cartes et programmes aux librairies A.-G. Berthoud, Delachaux et Niestlé et Ragonod, et le soir, à l'entrée.

Abonnements: fr. 6. — Pensionnats et étudiants : fr. 5. — Une séance isolée: fr. 2.

Monsieur Eugène Henriod, chauffeur, et son épouse, font part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent de faire en la personne de leur cher enfant,

EUGÈNE-HIPPOLYTE,

que Dieu a retiré à Lui à l'âge de 20 jours.

Mademoiselle Marie Andrié, Monsieur et Madame Alfred Andrié et leurs enfants, Madame veuve Sunier et ses enfants, Mademoiselle Louise Andrié, Monsieur Jules Matile, Madame veuve Méroz et sa fille, et les familles Joseph, Droz-Matile, Andrié, Nicolet, Vuille, Courvoisier, ont la douleur d'annoncer à leurs amis et connaissances le départ paisible de

Madame Editha MATILE
née ANDRIÉ,

leur sœur, belle-fille, belle-sœur, tante, nièce et cousine, que Dieu a retirée à Lui dans sa 40me année, après une longue et pénible maladie.

Je t'ai aimée d'un amour éternel, c'est pourquoi je t'ai attirée par ma miséricorde. Jérémie 31, v. 3.

L'ensevelissement aura lieu à Grandchamp, mercredi 6 courant, à midi et demi.

Le présent avis tiendra lieu de faire part.

Recommandation utile ! Saicourt (Jura bernois). Souffrant depuis quelque temps de douleurs d'estomac et de constipation, j'ai fait venir une boîte de vos Pilules suisses qui a suffi, à elle seule, pour me guérir entièrement. Veuillez m'en envoyer encore une boîte à 1 fr. 25, pour un ami, car je ne puis que les recommander à toutes les personnes souffrantes. Parot, entrepreneur.

Il faut donc toujours être très prudent en achetant les Pilules suisses du pharmacien Brandt et exiger que l'étiquette porte la croix blanche sur fond rouge et le nom de R. Brandt. 21

IMPRIMERIE

H. WOLFRATH & Cie

3, Rue du Temple-Neuf, 3

Impressions en tous genres

Circulaires
Affiches
Brochures
Cartes d'adresse et de visite
Factures — Chèques.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

FRANCE. — On assure que la moitié des ministres actuels restera dans le nouveau cabinet. On assure aussi que M. de Freycinet a dû le compléter hier et que l'*Officiel* en publiera la liste aujourd'hui.

— Le président de la République a reçu du directeur de la Monnaie le premier exemplaire de la médaille commémorative du Tonkin. Suspendue par un ruban jaune et vert, cette médaille porte d'un côté l'effigie de la République, de l'autre l'inscription des principaux faits d'armes de la campagne. La première distribution aura lieu le 11 janvier.

ALGER. — Il est tombé en Algérie, et spécialement dans les environs de Bône, une telle quantité de neige que les communications sont interrompues sur plusieurs points du territoire.

Colonies. — Une correspondance du *Temps* de Hanoï, en date du 21 novembre, donne des détails sur la répression de la piraterie au Tonkin et dans l'Annam. De nombreux rebelles, parmi lesquels un des principaux chefs des Pavillons-Noirs, ont été arrêtés et décapités. La correspondance signale des représailles exercées par les catholiques de l'Annam pour se venger des récents massacres, mais l'état-major a donné des ordres sévères pour empêcher des représailles qui auraient pour effet d'ajourner indéfiniment la pacification du pays.

RUSSIE. — Une dépêche d'Odessa annonce que 4000 Persans ont attaqué et pris la ville de Mugnani, sur la frontière russo-persane. Les Russes ont fait une faible résistance. Un officier russe et un cosaque ont été tués.

CHINE. — Les journaux de Shaanghaï du 1er décembre annoncent qu'il y a eu des désordres à Pékin. Plusieurs étrangers occupant des situations importantes ont été maltraités par des soldats. Les détails manquent.

Serbes et Bulgares.

— Le roi Milan a fait lundi après midi son entrée à Belgrade. Il a été accueilli avec enthousiasme.

En réponse à une allocution du maire, le roi a remercié le peuple de son esprit de sacrifice et il a exprimé l'espoir que ces sentiments se maintiendront dans l'avenir pour assurer la grandeur et les intérêts de la Serbie.

La Serbie a désigné comme délégué pour les négociations de paix avec la Bulgarie le conseiller d'Etat Mijatovitch, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Londres.

— Les avis d'Andrinople mentionnent de nouveau des signes de mécontentement dans l'armée, par suite de son inactivité prolongée. Une vingtaine d'officiers ayant insinué qu'il vaudrait mieux renvoyer les hommes cultiver leurs champs que de rester l'arme au bras, surtout en présence de la pénurie du Trésor, auraient été envoyés à Constantinople, les menottes aux mains. Le même esprit régnerait en Epire.

Malgré cela les armements et les envois de troupes continuent.

On assure que la Porte est résolue à agir énergiquement en cas d'agression de la Grèce, sans tenir compte des puissances.

NOUVELLES SUISSES

Le Swiss House de Londres. — Le comité directeur du *Swiss House*, Mecklenburg Square, à Londres, vient de publier son second rapport annuel, d'où il résulte que cette institution rend aux institutrices et aux bonnes du continent, et particulièrement de Suisse, des services de plus en plus appréciés. Elle leur facilite leur placement et leur offre en outre une demeure de tout repos dans les moments où elles se trouvent sans emploi, avantage inestimable dans une grande ville étrangère. Aussi 168 personnes ont-elles logé au *House* dans le courant de l'exercice.

La confiance qu'inspire maintenant le *Swiss House* aux familles en quête d'institutrices ou de bonnes est telle que celles-ci se placent de plus en plus rapidement. Il en résulte qu'elles séjournent de moins en moins longtemps dans l'établissement. De là une diminution très sensible dans le produit des pensions, et l'obligation, pour le comité, de s'adresser au public pour combler le déficit. Par son comité directeur comme par la grande majorité de ses « clientes », la maison de Mecklenburg Square est une institution essentiellement *suisse;* elle a donc tous les titres à l'appui de nos concitoyens. Le rapport que nous analysons déclare qu'une somme de 5000 fr. est nécessaire pour assurer l'existence de l'œuvre pendant l'année qui s'ouvre.

Le trésorier à Londres est M. Charles-H. Lullin, 38, Mincing Lane, E. C.

BERNE. — M. le colonel Feiss s'est décidé, ensuite de sa nomination au commandement de la IIIe division, à donner sa démission de député au Grand Conseil, ainsi que celle de président et membre du Conseil d'administration de la banque populaire suisse.

— Un malheur épouvantable est survenu, dimanche, à Steffisburg. La rivière la Sulg, grossie considérablement par les pluies, a rempli d'eau les caves des maisons voisines. Cette eau renversa dans la cave du maître ferblantier Rupp un tonneau rempli de ligroïne, et ce liquide se répandit. Plusieurs personnes survinrent dans cette cave pour en extraire l'eau, alors une explosion se produisit. Une femme, mère de huit jeunes enfants, couvertes de brûlures qui la défigurent entièrement, en est morte; son mari est blessé mortellement: cinq autres personnes sont grièvement brûlées. En outre, la maison prit feu; cependant l'incendie fut promptement éteint.

LUCERNE. — Un jeune garçon boucher, originaire du canton de Berne, vient de causer, dans la prison de Lucerne, un grand émoi: il prétendait qu'on lui avait volé 2000 fr. dans sa chambre pendant un séjour qu'il avait dû faire à l'hôpital; mais la police, qui le soupçonnait fort d'être lui-même un filou, l'arrêta et l'écroua dans la prison centrale; il réussit à s'échapper en profitant de la porte d'un couloir laissée ouverte pour l'aération, et, dans sa fuite, il tira plusieurs coups de revolver sur les deux gardiens qui le poursuivaient. Ce n'est que dans la nuit suivante que deux agents de police mis à ses trousses ont pu le ressaisir à Gysikon.

TESSIN. — On évalue à 80,000 francs le dommage causé par l'incendie de la remise des locomotives à Biasca.

CANTON DE NEUCHATEL

Impositions municipales. — Il résulte d'une publication de la *Feuille officielle* que, jusqu'à présent, cinq municipalités demandent au Grand Conseil l'autorisation d'imposer, dans leur ressort municipal, les successions collatérales et les donations entre vifs et pour cause de mort; ce sont celles de la Coudre, Saint-Aubin, Fleurier, Locle et Ponts. Ce chiffre ne tardera pas à s'accroître. En effet, les municipalités de Boudry, Cortaillod, Neuchâtel ont déjà décidé de faire la même demande.

CHAUX-DE-FONDS. — Hier après midi, des bouchers de la ville conduisaient deux bœufs à l'abattoir, lorsqu'un de ceux-ci, à l'égard duquel on n'avait aucune méfiance et devenu tout à coup furieux, renversa son conducteur à la rue Fritz Courvoisier et se sauva du côté de la rue de la Balance. On put le ressaisir, non sans que l'animal offrit une résistance désespérée qui provoqua une nouvelle bousculade. Mais, dans la rue de la Ronde, il renversa derechef la personne qui le conduisait et le harcela à diverses reprises avec ses cornes. Puis le bœuf, qui se sentait libre, s'échappa du côté de la rue du Collège, poursuivi par la foule que cet incident amassait, et entra dans une cour. Aussitôt les grilles furent fermées. Il était urgent d'abattre la mauvaise bête; M. James Boillat tira sur elle des coups de carabine, et, comme les balles ne réussissaient pas à la tuer, le tireur put lui lâcher un coup de révolver dans le front, sur quoi le bœuf rénitent tomba dûment frappé à mort.

Malgré plusieurs violentes bousculades, on n'a à déplorer aucun accident de personne. (*National*)

BRÉVINE. — Dans la nuit du 30 au 31 décembre, dit le *National*, une maison de l'Ecrenaz a été littéralement mise au pillage. La personne qui l'habite était absente depuis quelque temps, de sorte que les vandales ont pu travailler à leur aise et sans trouver de résistance. Ce n'est que le lendemain qu'un voisin a remarqué portes et fenêtres ouvertes et en pièces et qu'il a prévenu le gendarme de la localité. Les armoires ont été forcées et mises à sac.

On ne sait encore ni le nombre ni la valeur des objets volés, car la victime de ce pillage n'est rentrée que lundi dans son logis dévasté. On a trouvé sur les lieux des outils et des ustensiles divers qui ont servi à l'effraction et dont une partie appartenait à la personne volée.

Malgré l'enquête commencée aussitôt le crime constaté, on n'est pas encore parvenu à découvrir le ou les coupables qui devaient évidemment savoir la maison inhabitée.

CHRONIQUE LOCALE

— Lundi soir, la troupe de M. Laclaindière a donné au théâtre le *Grand Mogol*, devant une salle mieux garnie qu'aux précédentes représentations. La pièce, qui par parenthèse n'est pas précisément un spectacle pour jeunes filles, a beaucoup fait rire et a eu un vif succès. Plusieurs acteurs se sont distingués, et parmi eux M. Michaux, désopilant dans son rôle de capitaine anglais et M. Lebreton qui a très bien chanté avec Mme Bigeon le joli duo du second acte, que le public a bissé.

Lundi 18 courant, M. Laclaindière donnera *La Dame aux Camélias* d'Alexandre Dumas fils.

FAITS DIVERS

Le tunnel sous la Manche. — La Compagnie du chemin de fer et du tunnel sous la Manche, a tenu à Londres sa séance annuelle. Le président a dit dans un exposé que les travaux, abandonnés depuis trois ans, sont restés intacts, et que sur tout le parcours sous-marin, long de 2,200 mètres, aucune infiltration ne s'est produite. Il a annoncé en outre que l'Association des inspecteurs des ponts et chaussées d'Angleterre a adopté une résolution en faveur de la reprise des travaux du tunnel sous-marin, œuvre qu'elle croit parfaitement réalisable.

Enfin, le président a déclaré que le Conseil d'administration se propose de demander au gouvernement l'autorisation de reprendre et d'achever la construction du tunnel et l'établissement du chemin de fer. La proposition du Conseil d'administration a reçu l'approbation unanime de l'assemblée générale des actionnaires.

Le comité s'est donc adressé au gouvernement, mais celui-ci a répondu qu'il continuera à s'opposer au projet présenté.

La plus haute station météorologique. — Le gouvernement mexicain établit une station météorologique sur une des plus hautes montagnes du pays, à une altitude de 20,000 pieds au-dessus de la mer.

L'accès à cette station n'est pas facile, il est même impossible pendant une grande partie de l'année; aussi a-t-on été obligé de faire un choix d'instruments qui peuvent se passer de la surveillance de l'homme et agir sans interruption pendant une année.

Les grands crus de Bordeaux. — Veut-on connaître les prix que peuvent atteindre les vins des grands crus de Bordeaux.

Dans une liste de tarifs récente, on voit que du Château-Lafitte de 1864 fut vendu à raison de 18 fr. la bouteille; de 1848, à raison de 51 fr.; de 1834, à 61 fr.; et enfin vingt-une bouteilles de la fameuse année de 1811, dite « année de la comète, » atteignirent 121 fr. chaque bouteille, soit 21 bouteilles: 2,541 fr.

Ajoutons que les vins en fût de 1865 se vendaient à raison de 12,000 fr., le tonneau autrement dit: 3000 fr. la barrique!

DERNIÈRES NOUVELLES

Philippopoli, 5 janvier. — Dimanche soir est rentré à Philippopoli le premier régiment rouméliote ayant pris part à la guerre. C'est le régiment portant le nom de Schipka. Des arcs de triomphe avaient été élevés.

Le maire et le clergé ont souhaité la bienvenue aux troupes et leur ont offert des rafraîchissements. Tous les officiers ont reçu des guirlandes de fleurs.

Après la réception, le régiment traversa la ville, accueilli par les applaudissements frénétiques de la population et les cris de : « Vive la Bulgarie ! »

Dans la soirée, toute la ville était illuminée.